

 www.nyons.com

Nyons infos

Le magazine de la Ville



> **Page 3** > La Fête du sport :
une première à Nyons

> **Page 4** > Des placettes de
compostage collectif

> **Page 5** > Zoom sur la sobriété
énergétique communale

> **Page 6** > Un budget 2024
pour anticiper la ville de demain

> **Page 9** > Marie-Claire Redolfi

> **Page 12** > Digue Dondaine,
un tendre rendez-vous


Nyons
terre de lumière

Bienvenue
à Nyons

L'agenda des sorties

Foires & marchés

- **Le 1^{er} mai** > Marché aux fleurs du Comité des Fêtes, square du 18 juin.
- **Le 5 mai** > Ouverture du marché provençal, qui se tiendra tous les dimanches matins durant l'été.
- **Le 11 mai** > Marché de produits du Terroir et artisanat, Parc arboré du centre-ville.
- **Les 18 et 19 mai** > Foire éco-biologique «Naturellement» sur la Promenade de la Digue.
- **Le 19 mai** > Marché artisanal «Les Artisans de Provence», Parc arboré du centre-ville.

Patrimoine

- **Le 13 mai** > «La Nuit des Musées», au Musée d'archéologie et d'histoire et au Préau des Arts, de 20h à 23h
+ Concert du duo «Big Smith» à 18h30

Spectacle vivant

- **Le 1^{er} mai** > «Au fil du chant» : spectacle de l'ensemble vocal Monalisa, au Temple 1 avenue Paul Laurens, à 18h30.
- **Le 7 mai** > «Gigambitus» : tribulations d'une contrebasse et d'un ukulélé en partenariat avec les Jeunesses Musicales de France, proposé dans le cadre de Nyons en scène, à 10h et 14h.
- **Le 25 mai** > Digue Dondaine 2023 : une journée pour le jeune public sur la place du D' Bourdongle, à partir de 11h (cf. p. 12).
- **Le 25 mai** > «24h d'une vie» : improvisation théâtrale de l'OLIVE de Nyons à L'Électron Libre, 21h.
- **Le 2 juin** > «Les diálogos et Elle(s)», comédie grinçante de la c^{ie} de l'Électron Libre, à L'Électron Libre, 17h.
- **Le 2 juin** > Concert de l'Ensemble Vocal de Nîmes à l'Église St-Vincent, 18h.
- **Le 14 juin** > «L'autorisation» : tragi-comédie de la C^{ie} Chemin des plumes, à L'Électron Libre, 21h.

Festivités

- **Le 3 mai** > Le Printemps du numérique, à la Maison de Pays de 14h à 19h.
- **Les 10 et 11 mai** > Fête de la Fleur d'Olivier et Salon Remarquable du Goût au centre-ville.
- **Le 17 mai** > **Eco Fest** : festival Jeunesse organisé par des jeunes de la Cité Scolaire de Nyons et soutenu par le Service Municipal Jeunesse, au Théâtre de Verdure à partir de 20h.

Toutes les sorties sur www.nyons.com



L'édito

Le budget 2024 de la Commune a été voté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Il tient compte du respect de nos engagements, à savoir la maîtrise de l'endettement (pas d'emprunt nouveau en 2024) et le maintien :

- des taux d'imposition communaux
- des tarifs communaux (restauration scolaire, parc aquatique «Nyonsoleiada»...)
- des services gratuits (périscolaire et garderie, navette «Nyons Bus»...)

Ce budget permet à la collectivité et aux services municipaux d'assurer la bonne gestion du quotidien (entretien des bâtiments, des espaces publics, de la voirie, des écoles...) et favorise la poursuite des nécessaires travaux d'investissement (quartier de la Mochatte, groupe scolaire de Sauve, Église Saint-Vincent, transition écologique...)

Il rassure les Nyonsaises et les Nyonsais sur notre volonté de poursuivre notre action conformément à nos engagements pris lors des dernières élections municipales, dans le sens de l'intérêt général et au service de toutes et tous.

Pierre COMBES
Maire de Nyons

Directeur de publication > Pierre Combes. Directeur de la rédaction > Didier Rousselle. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Fombon (Aubenas - n° d'agrément PEFC 10-31-2893). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > Pose de la statue «La Graine et la Mer» de Davide Galbiati le 12/4/24 au parc arboré, en présence de Thomas Girard, tailleur de pierre, Odile Piloz, adjointe chargée de la Culture et du Patrimoine et Lison Flouret, responsable du Service Culture, Sports et Associations. Photo Service communication de la Ville de Nyons. Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.



Vie Publique



La Fête du Sport : une première à Nyons

En cette année 2024 marquée par les Jeux Olympiques en France, la Ville de Nyons a décidé de faire honneur à son label de «Commune la plus sportive de la Drôme» avec ce nouvel événement.



Entraînement du Tennis Club de Nyons et du Nyons Aïkido



le Nyons Football Club, le Basket Club Nyonsais, Nyons Pétanque, le Moto Club des Oliviers et l'EMAPS.

Que vous soyez sportif ou non, jeune ou moins jeune, vous êtes tous invités à cette 1^{ère} édition de la Fête du Sport.

L'objectif de ce rendez-vous festif est de permettre à tous de découvrir gratuitement différents sports, de manière ludique et sans compétition, ni recherche de performance.

Les ateliers sportifs se termineront à 18h30 et les participants pourront se retrouver vers 19h au Parc arboré autour d'un verre, au son d'un groupe musical convié pour l'occasion.

>> Programme prochainement disponible en Mairie et sur le site www.nyons.com

Vous pouvez d'ores et déjà bloquer sur votre calendrier la date du **samedi 15 juin**, jour où Nyons célébrera le sport sous toutes ses facettes.

Rendez-vous à 15h au Parc arboré, entre la place de la Libération Sud et le parc aquatique Nyonsoleiàdo, pour l'accueil des participants. Les ateliers sportifs seront mis en place sur les courts de tennis, sur le nouveau city stade et sur la promenade de la Digue.

Chaque participant sera doté

d'une carte «passeport» avec l'indication des différents sports à découvrir, ainsi qu'un plan de localisation des ateliers. Une fois l'activité effectuée, le passeport sera validé.

Des associations sportives nyonsaises ont répondu présentes à l'appel lancé par la municipalité, parmi elles : Courir à Nyons, le Zen (judo), Nyons Aïkido, Baronnie Budo Wa-Jutsu, Leï Caminaïre en Baronnie (randonnée), les Cyclos Nyonsais, le Volley Club de Nyons,

Optic 2000

Pascal VEILLY
Opticien diplômé
Lentilles de contact

Votre opticien
s'engage



5, place de la Libération - 26110 NYONS
04 75 26 44 00 - nyons@optic2000.com



Allianz

Claire TOURNIAYRE
04 90 35 01 57

ASSURANCES

Particuliers - Professionnels - Agriculteurs - Associations
16 av Paul Laurens, NYONS

claire.tourniayre.nyons@allianz.fr

N°ORIAS : 14 004 874

> Ville Durable

« Médit'Action en Mouvement » est un temps de reconexion à soi, à ce qui nous entoure, proposé par Olivia Jordan dans le cadre des RDVs de la Transition. Cette séance de méditation de pleine conscience gratuite se pratique en marchant, sur un parcours facile, accessible à tous. Prochaine session samedi 18 mai de 10h à 12h promenade de la Digue.



Des placettes de compostage collectif

En application de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, le tri à la source des biodéchets est une obligation réglementaire depuis le 1^{er} janvier 2024.

Souhaitant anticiper cette réglementation, la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) a installé à Nyons dès 2023, deux placettes pilotes de compostage partagé : l'une chemin de la Perrière et l'autre promenade de la Digue, en face de la pizzeria.

Les placettes de compostage collectif sont des espaces aménagés dans des zones publiques (parcs, espaces verts...), où les riverains peuvent apporter leurs déchets organiques pour les composter collectivement. Dès que le compost est mûr, les bacs sont ouverts afin que chaque habitant puisse récupérer la matière fertilisée.

Ce printemps, de nouveaux composteurs sont installés sur la promenade de la Digue (face à l'aire de camping-car) et place de Sauve (avenue de Mechernich). Un composteur supplémentaire est également mis en place sur le premier site de compostage, promenade de la Digue.

La CCBDP met gratuitement à disposition des habitants de Nyons des bio-seaux (petits récipients avec couvercle), à retirer à l'accueil de l'intercommunalité.

Des composteurs individuels

Depuis deux ans, la CCBDP propose des composteurs individuels (*actuellement en rupture de stock - il est recommandé de réserver*) au tarif de 30€, pour les nyonsais résidant dans des maisons individuelles.

Réservez votre composteur en remplissant un bon de commande téléchargeable sur www.cc-bdp.fr ou à retirer à l'accueil de la CCBDP.



Placette de la Promenade de la Digue
Crédit photo CCBDP

weldom
ensemble c'est mieux



le plaisir de
Bricoler



l'envie de
Décorer



la passion de
Jardiner

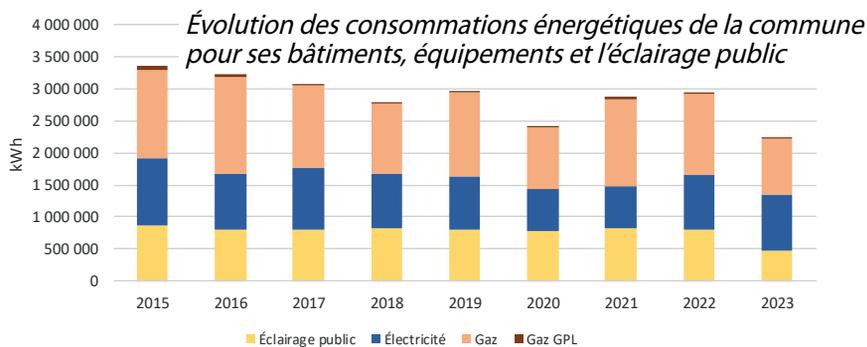
Route de Montélimar
C.C Les Oliviers
NYONS

Tél. 04 75 28 17 68

Zoom sur la sobriété énergétique communale

En < travaux

La consommation énergétique totale des équipements communaux connaît une baisse notable de -24% en 2023, notamment grâce aux économies réalisées sur le gaz et l'éclairage public.



La baisse de consommation d'énergie la plus marquante concerne l'éclairage public (extinction à 0h30 depuis 2022) avec 55% de consommations en moins. Parallèlement, le service Culture, Sports et Associations a effectué un important travail de mutualisation des locaux mis à disposition des associations, permettant des économies d'énergie significatives. Plus récemment, l'installation d'éclairages en led sur les terrains du tennis a permis de réduire de 2/3 la consommation énergétique du site. Des **travaux et aménagements prévus au budget communal 2024** vont permettre de poursuivre cet effort :

- L'installation d'une pompe à chaleur dans le Groupe Scolaire de Sauve permettra de supprimer définitivement l'usage du gaz. Des panneaux photovoltaïques seront également installés sur la toiture du site.
- L'éclairage du stade sera modernisé pour passer en LED (Diode Électroluminescente), générant une baisse de 2/3 de la consommation d'énergie de l'équipement.

- Des éclairages complémentaires en LED seront installés à l'école de Meyne ainsi qu'à la Maison des Sports.
- Des aménagements sont également prévus au parc aquatique (installation de deux ballons électriques individuels plus adaptés aux usages actuels du site).

La ville a missionné le cabinet ENOTEA afin de réaliser un diagnostic des consommations des 25 bâtiments communaux les plus énergivores. L'objectif est d'atteindre un taux d'autoproduction de 35 % de la consommation électrique totale grâce à **l'installation d'environ 1500 m² de panneaux photovoltaïques** sur la commune. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la loi «Aper» du 10 mars 2023 qui oblige les communes à définir des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables. Une étude équivalente est menée spécifiquement sur la station d'épuration. Les résultats seront présentés en réunion publique au mois de juin.

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h15
et de 14h30 à 19h00.

ZA les Laurons 26110 Nyons
Tél. 04 75 27 48 69

www.biocoop.fr

Le dossier

➤ Un budget 2024 pour anticiper la ville de demain

À l'occasion du conseil municipal du 10 avril dernier, la ville de Nyons a adopté son budget pour l'année 2024. Dans un contexte économique toujours contraint, elle réaffirme sa volonté de garantir des services publics de qualité tout en poursuivant sa dynamique de développement.

Préservation de l'équilibre financier

Les **dépenses totales prévisionnelles de l'exercice budgétaire** 2024 s'établissent à 11,8 M€ et permettent de couvrir l'ensemble des charges de fonctionnement de la ville (cf graphique page 7), y compris le virement à la section d'investissement de 1 275 k€ pour financer les travaux à venir.

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal, ce budget repose sur **une gestion rigoureuse** menée depuis 23 ans garantissant des bases solides à la commune. Dans un contexte national et international fait d'incertitudes économiques et géopolitiques (flambée du prix de l'électricité et des matières premières), la proposition budgétaire a été élaborée dans l'objectif de **préserver des finances communales saines**.

Soutien au pouvoir d'achat des Nyonsais

Cette année encore, **la ville maintient à leur niveau actuel les tarifs municipaux** (repas à la cantine, entrée au parc aquatique, places du marché, cimetière...) alors que les prix des matières premières et de l'énergie ont fortement augmenté en 2023.

La part communale des taux d'imposition fixée en 2023 reste stable pour 2024 :

- Taxe sur le foncier bâti : 33,65%
- Taxe sur le foncier non bâti : 105,67%
- Cotisation Foncière sur les Entreprises : 24,52%

En 2023, les communes ont retrouvé le pouvoir de taux sur **la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)**. Ce taux est maintenu pour 2024 à 19,38% avec toutefois la mise en place de la majoration de 15% introduite par la délibération du 27 septembre 2023 prise dans le cadre du décret

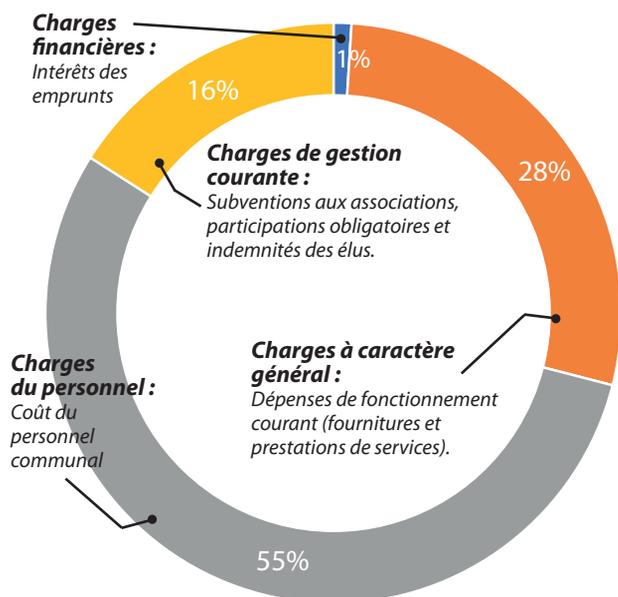
« zones tendues ». En revanche, les logements vacants feront l'objet de **la Taxe sur les Logements Vacants** au taux de 17%, dont le produit est entièrement encaissé par l'Etat.

Enfin il convient de rappeler que la loi de finances 2024 a augmenté les valeurs locatives de 3,9 % pour les bases de **la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière** afin d'apporter des ressources complémentaires aux collectivités (+7,1% en 2023).

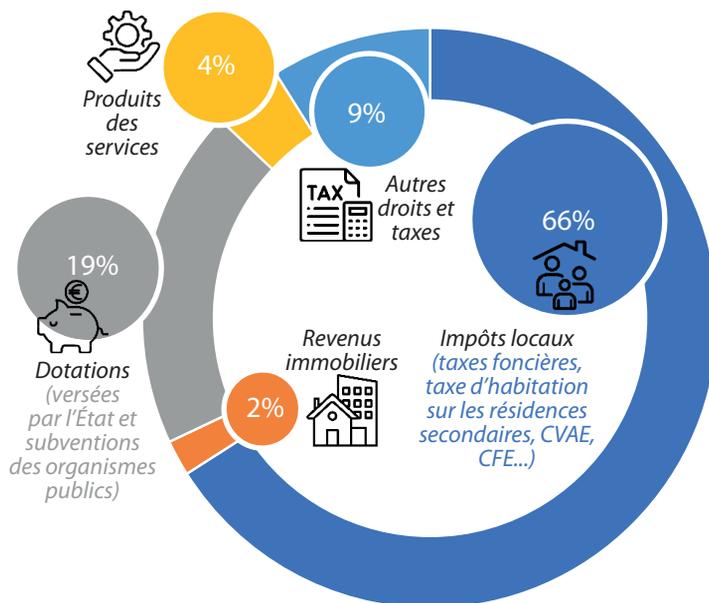
Augmentation des dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement n'ont augmenté que de 2% en 2023, malgré l'inflation et la hausse du coût des énergies. En effet, un effort considérable a été réalisé par la collectivité pour diminuer l'impact de la hausse du prix de l'électricité et du gaz. En 2024, une **hausse de 6,88 %** est envisagée, soit + 517 K€, en raison notamment de l'augmentation des charges de personnel induites par les mesures

DÉPENSES de fonctionnement



RECETTES de fonctionnement



gouvernementales, la mise en place des tickets restaurant au 1^{er} janvier 2024 (+ 202 K€) et les contributions obligatoires à plusieurs organismes (SDIS, CCAS, Parc aquatique) qui progressent de 120 K€. D'importantes dépenses sont également nécessaires pour la reconduction du programme des animations et festivités de la commune et le bon fonctionnement du NyonsBus.

Autre fait marquant : la forte augmentation de l'assurance des bâtiments communaux passant cette année de 13 k€ à 38 k€ du fait du retrait des assureurs de ce marché risqué.

Poursuite des investissements en 2024

Conformément aux engagements de l'équipe municipale, la ville poursuit sa politique d'investissement dynamique, principalement financée par le virement de la section d'exploitation, le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) et d'importantes subventions versées par l'État et le Département.

Transition écologique

Chantier phare 2024 : les travaux de rénovation énergétique du Groupe Scolaire de Sauve s'étaleront sur deux exercices budgétaires (1,1 M€ pour 2024). Ils permettront d'améliorer la performance énergétique du bâti (isolation thermique, remplacement des menuiseries et éclairages...), de produire des énergies décarbonées (installation d'une pompe à chaleur et d'une centrale photovoltaïque) et amélioreront le confort des usagers grâce, notamment, au remaniement des espaces et à la végétalisation des cours.

Le budget 2024 en un clin d'œil



Recettes de fonctionnement : 9,8 M€

Dépenses de fonctionnement : 8 M€

dont masse salariale : 4,4 M€

Dépenses d'équipement : 4,7 M€

Des crédits importants sont également consacrés au renouvellement des matériels des services (270 k€) et véhicules municipaux (105 k€), incluant 2 nouvelles voitures électriques.

Le passage en LED du système d'éclairage du stade (100 k€) et de la grande salle de la Maison des Sports (15 k€) permettra de réaliser des économies d'énergie substantielles. Une structure photovoltaïque conséquente devrait également être installée sur une zone communale à définir (cf page 5).

Aménagements urbains

Une enveloppe budgétaire conséquente est allouée à la réhabilitation du quartier de la Mochatte (978 k€) et à la mise en place de bornes automatiques en centre-ville (90 k€).

Sport et Culture

La ville prévoit cette année le lancement d'études pour la création du futur stade d'athlétisme (155 k€) et le réaménagement du Théâtre de Verdure (20 k€).

Elle réalisera par ailleurs des travaux de déshumidification de l'Église Saint Vincent afin de préserver le patrimoine communal (255 k€) et acquiert pour la première fois une statue destinée au Parc arboré du centre-ville (10 k€).

Solidarité

Le budget 2024 entérine la réalisation de la dernière partie des travaux de réhabilitation du Foyer des Jeunes Travailleurs avec la création de trois nouveaux studios et la remise en état de deux autres (100 k€).

Cette politique d'investissements est financée en 2024 par :

- Le prélèvement sur la section de fonctionnement (autofinancement) de 1,3 M€, soit 27 %
- Les subventions pour un montant de 1,2 M€, soit 26 %
- Les ressources propres de 2,9 M€ (fonds de compensation de la taxe à la valeur ajoutée, taxe d'aménagement, amortissements)
- Aucun emprunt n'est prévu pour 2024

Une participation de la ville à l'acquisition de la nouvelle table d'imageries médicales de l'hôpital de Nyons est prévue à hauteur de 40 k€.

LE BUDGET DU PARC AQUATIQUE

Pour ce budget 2024, la subvention d'équilibre (participation du budget général) au parc aquatique se chiffre à 50 k€.

Il est prévu un maintien du **chiffre d'affaire à 273 k€ TTC** avec une fréquentation maximale instantanée de 1 200 personnes et le maintien des tarifs existants.

Cette année, la saison sera prolongée jusqu'au 15 septembre (contre 3 septembre en 2023) si les conditions le permettent.

BUDGET EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT

D'importants travaux sont prévus en vue de renouveler les réseaux d'eau et d'assainissement, notamment quartier de la Mochatte. La commune va également engager une étude pour amener l'adduction d'eau potable au quartier St Martin. Le montant de la **surtaxe d'eau est maintenu** à 0,57€ HT/m³ pour le moment mais pourrait être revu à la hausse prochainement. Il en est de même pour le montant de la **surtaxe d'assainissement qui est maintenu** à 0,27€ HT/m³ (+ 25€/logement/an).

Lavallière Pressing

Lundi : 8h30 à 16h non stop
Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi : 8h30 à 12h00
Fermé le Mercredi & Dimanche

09 81 63 02 83
69 Avenue Paul Laurens
26110 Nyons

lavalliere.pressing@gmail.com

Intermarché SUPER

24/24 **LeDRIVE**

Livraisons à domicile

NYONS - Avenue de Venterol
Tél. : 04 75 26 19 68

Ouvert de 8h30 à 19h30 non-stop du lundi au samedi (en saison de 8h30 à 20h) Dimanche de 9h à 12h15



Marie-Claire Redolfi

Le 23 mars dernier, le Département de la Drôme a organisé «Printemps des aidants», dont l'objectif était d'informer et de soutenir les aidants. Cette journée consacrée à la santé mentale, a mis en lumière le travail «d'entraide» de l'association «L'Oasis» dont Marie-Claire Redolfi fait partie.



C'est dans le bureau du Groupe d'Entraide Mutuelle (G.E.M.) «L'Oasis», à la Maison des Possibles située à côté de la Pousterle, que je rencontre Marie-Claire Redolfi. Sa famille est nyonsaise depuis 3 générations et elle a suivi sa scolarité à la Cité scolaire avant de partir à Montpellier pour suivre des études de droit et dans le domaine de l'environnement. Son parcours universitaire la mena à un poste de juriste pour un fournisseur d'énergies renouvelables, mais le décès de son père en 2017 la fit revenir à Nyons pour prendre soin de sa mère. Dès lors, commença pour elle une reconversion professionnelle, tout d'abord comme contractuelle dans l'enseignement, où elle prit la direction de l'école élémentaire Notre-Dame pendant l'année scolaire 2017-2018, puis en tant que professeur de droit et d'économie aux lycées de Nyons et d'Orange.

Elle quitta l'éducation nationale après une période de dépression qui initia le tournant social de sa carrière professionnelle, comme conseillère socio-professionnelle à la Mission locale et enfin pair-aidante au sein de l'association «L'Oasis». Ainsi, elle fit preuve de résilience face aux difficultés rencontrées et a suivi la formation sur les fondements du rétablissement en

santé mentale de Jean-François Pelletier de l'Université de Montréal. Dorénavant, ce bagage théorique couplé à son expérience personnelle lui donne les outils pour venir en aide aux personnes en souffrance psychique, rompre leur isolement social et lutter contre les idées reçues.

Marie-Claire Redolfi a été recrutée par l'association «L'Oasis» en octobre de l'an dernier, pour un travail de 2 ans axé sur l'accompagnement vers le rétablissement de personnes ayant des troubles psychiques, en partenariat avec le réseau des professionnels médico-sociaux. Au préalable, l'association sociale a répondu à l'appel à projet de la Fondation de France, qui a permis de financer un poste de pair-aidant sur le Territoire, pour faire suite au Diagnostic Local de Santé des Baronnies, révélant de gros besoins dans ce domaine souvent délaissé.

“ Mes missions consistent à accueillir des personnes qui rencontrent, ou ont rencontré, des difficultés relevant du domaine de la santé mentale. Des entretiens individuels de rétablissement sont proposés, ainsi que des groupes de parole pour que les personnes gagnent en mieux-être et en autonomie. La prise en compte de leur environnement global est primordiale. ”

Les permanences ont lieu à Buis-les-Baronnies (à la demande) et à Nyons :

- le mardi de 16h à 19h au local associatif de Sauve
- le jeudi de 11h à 13h à la Maison des Possibles, 26 rue Pierre Toesca.

>> L'accueil se fait sur rendez-vous au 06 61 83 92 04 ou par mail à l'adresse : mc.redolfi.loasis26110@gmail.com



CEDER : CREATEUR D'ACTIONS ECOLOGIQUES

“ Le CEDER, association loi 1901 créée en 1981, intervient en Drôme provençale et haut Vaucluse. Son objectif est d'initier et de développer des actions visant à maîtriser les consommations d'énergie. L'association encourage le recours aux énergies renouvelables, et vise à protéger et valoriser l'environnement.

Ses missions principales :

> INFORMER ET ACCOMPAGNER SUR L'ÉNERGIE ET L'HABITAT

Le CEDER est membre du réseau FRANCE RéNOV'. Ses techniciens renseignent sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables de façon neutre et objective. Ils accompagnent les maîtres d'ouvrage dans leurs projets de construction, rénovation et de maîtrise de l'énergie.

> PRÉVENIR LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le CEDER soutient les travailleurs sociaux en accompagnant les ménages en précarité énergétique par des ateliers de sensibilisation et des visites à domicile permettant aux ménages de mieux comprendre leurs consommations d'énergies,

leurs habitudes et leur logement.
> CONSOMMER AUTREMENT AU QUOTIDIEN

Outils ludiques, animations interactives et ateliers pratiques permettent d'accompagner des solutions plus économes et plus écologiques.

> FORMER ET SENSIBILISER LOCALEMENT

Depuis 42 ans, le CEDER agit localement pour sensibiliser à l'environnement. Il propose des formations sur des thématiques autour du développement durable, l'énergie, les éco gestes...

Fort de l'expérience de la foire éco biologique Naturellement ! le CEDER forme aux éco événements

LA 32^e FOIRE ECO BIOLOGIQUE NATURELLEMENT !

Le CEDER organise cet événement incontournable principalement porté par les bénévoles de l'association en partenariat avec les acteurs locaux.

La foire est un éco village temporaire qui, pendant 2 jours, réunit 100 exposants et 8 000 visiteurs.

Rendez-vous les 18 et 19 mai à Nyons

Contacts : ceder-provence.org
ceder@ceder-provence.org
04 75 26 22 53

> Textes édités in extenso et sans retouche.

Geste citoyen

Voter : un geste qui compte !

Le 9 juin 2024, des millions d'Européens contribueront à façonner l'avenir de la démocratie en Europe lors des **élections européennes**. C'est un moment unique qui nous permet à tous de décider collectivement de l'avenir de l'Union européenne. Grâce à votre suffrage, contribuez à changer le monde dans lequel vous vivez !

Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Nathalie Stocky et Virginie



Nathalie Stocky et Virginie Groby

Groby du service Population et État Civil de la mairie de Nyons vous renseignent et vous accueillent du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Informations au 04 75 26 50 00.

2M-Entretien Nettoyage

Bureaux - Copropriété - Industrie - Vitrierie

contact@2m-entretien-nettoyage.fr

Rodolphe COURTEAUX

06 52 57 38 09

SUPER U Nyons

Route d'Orange
26110 Nyons
Tél. : 04.75.26.01.21
superu-nyons.com

du lundi au samedi :
8h30 - 19h30
et le dimanche :
9h - 12h30



Utilitaires, tourisme,
minibus



facebook.com/u.nyons

b:bot

BY GREENBIG

Recyclage bouteilles plastiques



Le saviez-vous >>>

À l'occasion des 60 ans de la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier et des 30 ans de la reconnaissance en Appellation d'Origine de l'Huile d'olive et des Olives noires de Nyons, une toute nouvelle manifestation oléicole va avoir lieu à Nyons : **la Fête de la Fleur de l'Olivier, les 10 et 11 mai prochain** ! L'objectif de cette quatrième fête oléicole est notamment de rappeler que l'olive est un fruit et donc le résultat de la fécondation de fleurs !



Repères <



Nyons pratique

Ouverture du Parc Aquatique

Cet été, venez vous rafraîchir au Parc Aquatique Nyonsoléiado **du 25 mai au 15 septembre** ! Les tarifs de cette nouvelle saison restent inchangés. Pour bénéficier du tarif réduit réservé aux habitants de la commune, pensez bien à vous présenter à l'accueil du parc aquatique munis d'une photo d'identité récente, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Mise en place de colonnes à cartons

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale met en place cette année des colonnes aériennes spécialement conçues pour le dépôt des cartons vides. Leur déploiement s'effectue de manière progressive sur le territoire des Baronnies Provençales. Elles seront installées à Nyons dans le courant de l'année 2024.

> état civil

> Naissances

- BELHADI Zakarya, Wahid le 14/3
- CHBABI Yanis le 20/2
- FAVIER Marceau le 6/3
- FERRERA Cali, Lina le 2/4
- THIEBAUT BURNTEIN Marius, Jacky, Pierre le 16/3

> Décès

- HUGOL Fabienne, Anne, Marie le 10/2
- ODIN Clovis, Jean, Francis, Henri le 10/2
- CRAVERO Marie, Odette, Etiennette le 11/2
- FAZENDE Jean, Pierre le 11/2
- BOISSAYE Antoine, Jean, Marie le 13/2
- GOURJON Marie, Louise, Elise veuve MÈGE le 13/2
- GRIS Ornella, Joséphine épouse RIBERA le 14/2
- TAGAND Joël, André le 14/2
- ROULLET René, Elie le 16/2
- BOURRON Eliane, Marie, Pierrette le 18/2
- ZANY Emélie, Lucile le 19/2
- GARAGNON Lucien, Charles le 22/2
- SABATIER Anne-Sophie le 25/2
- CALBARDURE Anne-Marie, Louise épouse CHAMPENDAL le 1/3
- CHAMOUSSET Alain, Joseph le 7/3
- THIBOUT Nadine, Lucienne, Andrée le 8/3
- FAUCONNIER Michelle, Reine veuve SEILLON le 12/3
- BORDES Roger, Michel, Armand le 14/3
- LEBLANC Raymonde, Berthe veuve LARREY le 16/3
- CALBARDURE Marie Elisabeth le 18/3
- BOUGANA Abdelhakim le 18/3
- MIELLE Pierre, René, Georges le 19/3
- BURNIER Raymonde, Josette veuve CABUIS le 20/3
- PINSON Carole, Anne- Marie le 24/3
- LE BARBU Georges, Alexis, René le 24/3
- PRÉTET Jean-Claude le 26/3
- TARDIEU Mauricette, Hélène veuve SARDOU le 6/4

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Baronnies
en drôme provençale

NOUVEAU

des COLONNES DE TRI À CARTONS

Ensemble, améliorons le tri des cartons.



Digue Dondaine

Un tendre rendez-vous

Le mag
Côté culture

Samedi 25 mai aura lieu la 13^e édition du festival jeune public organisé par le service culturel municipal en collaboration avec la Communauté de Communes.



Les Schmogs - Cie les Décatalogués

La manifestation se déroulera pour la seconde année consécutive sur la place du D^r Bourdongle, à partir de 11h. **Quatre spectacles seront proposés** à l'occasion de cette journée dédiée au partage, à la découverte et au rire, qui débutera avec une représentation pour le très jeune public.

La journée sera également animée par **plusieurs ateliers** (jeux en bois, maquillage, fabrication de marionnettes...) et **déambulations festives**. Lors de cette manifestation, vous aurez l'occasion de croiser «les Schmogs», ces touristes intergalactiques venus visiter notre planète et découvrir ses habitants

d'un œil espiègle et quelque peu dubitatif quant à nos comportements terriens.

Vers 18h, ne ratez pas le spectacle «La Cuisinière» de la Compagnie «Tout en Vrac». Une demoiselle, fraîchement sortie d'un dessin de pin-up des années 50, s'affaire autour des fourneaux. Elle n'a qu'une chose en tête, devenir une parfaite épouse en concoquant la recette ultime. En un tour de main, la farine se tamise, les œufs se battent, le caramel flambe et la recette tourne au vinaigre. Désarmée face à l'alliance d'un fouet électrique, d'un robot ménager et d'un four à chaleur tournante, elle devra se battre féroce-ment pour ne pas finir en rôti. Vers 16h, un goûter sera offert par la mairie.

Adultes comme enfants pourront participer gratuitement à cette journée inédite !

